



Examen de conducteur de TAXI et de VTC

Résultats de mars 2023

Département du 86

LISTE DES ADMISSIBLES – 28 MARS 2023

Numéro de dossier	Type
193926	TAXI
304134	TAXI
308344	TAXI
311265	TAXI
305239	TAXI
307961	TAXI
307952	TAXI
306933	TAXI
304129	TAXI
308449	TAXI
305664	TAXI
310910	TAXI
308043	TAXI
311008	TAXI
307976	TAXI
304165	TAXI
311255	TAXI
305642	TAXI
306697	TAXI
303537	TAXI
306307	TAXI
308002	TAXI
308852	TAXI
307936	TAXI
304422	TAXI
304481	TAXI
308301	TAXI
293370	TAXI
306999	VTC



Organisation des épreuves d'admission TAXI

Périodes	Lieu	Information complémentaires :
Pour taxi de la Vienne : du 22 au 24 mai 2023	CMA 86 19 rue Salvador Allende 86000 Poitiers	Vous allez recevoir une convocation vous confirmant votre date, heure de convocation et horaire de passage. Pour toute demande complémentaire : c.delaitre@cm-86.fr
Pour les taxis des Deux-Sèvres		Veillez-vous rapprocher du référent examen taxi dans votre CMA de référence, qui vous indiquera la date des épreuves d'admission. Contact : Agnès MIOT, a.miot@cma79.fr

Organisation des épreuves d'admission VTC

Périodes	Lieu	Information complémentaires :
Contactez la CMA 86	A déterminer	Nous allons vous contacter pour déterminer avec vous votre lieu de passage de l'épreuve d'admission. Vous allez recevoir une convocation vous confirmant votre date, heure de convocation et horaire de passage. Pour toute demande complémentaire : c.delaitre@cm-86.fr